

Guide de préparation pour les élèves qui se présenteront
à l'Épreuve uniforme de langue

L'Épreuve uniforme de langue

d'enseignement et littérature

1. L'Épreuve uniforme de langue : toute l'information de A à Z	2
2. L'Épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature	
Grille d'évaluation de la dissertation critique	6
3. Les différents types de sujet de rédaction du Ministère	7
4. Stratégie de gestion du temps, de rédaction et de révision.	8
5. Conseils pratiques	15
6. Bibliographie sélective	17

N.B. Les modules 198A et 198B complètent les informations sur l'Épreuve uniforme de langue. Ces modules sont disponibles à L'Apostrophe ou sur le site Internet de la Zone conseil : <http://socs.cegepgarneau.ca>

1. DÉFINITION ET ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE UNIFORME

1.1 QUEL EST LE BUT DE L'ÉPREUVE UNIFORME?

Le but de l'épreuve uniforme est de vérifier que l'élève possède, au terme des trois cours de la formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte.

1.2 QUELLE EST LA NATURE DE L'ÉPREUVE UNIFORME?

L'élève doit rédiger une dissertation critique à partir de textes littéraires sur lesquels il appuie sa réflexion. L'élève dispose de 4 heures 30 minutes pour prendre connaissance des textes qui lui sont proposés et pour rédiger un texte de 900 mots.

L'épreuve se passe le même jour et à la même heure pour tous les élèves.

1.3 QU'EST-CE QU'UNE DISSERTATION CRITIQUE?

La dissertation critique est un exposé écrit et raisonné sur un sujet qui porte à discussion. Dans cet exposé, l'élève doit prendre position sur le sujet proposé, soutenir son point de vue à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves tirées des textes qui lui sont présentés et de ses connaissances littéraires.

La dissertation critique intègre les habiletés des trois cours de la formation générale commune : analyser, dissenter, critiquer. La capacité d'analyse se vérifie à travers les preuves que l'élève tire des textes à l'étude pour appuyer sa démonstration, l'habileté à dissenter passe par la discussion logique de l'affirmation proposée et l'habileté à critiquer transparaît dans la prise de position défendue tout au long du texte.

1.4 QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE UNIFORME?

L'évaluation est faite en fonction de trois critères : la compréhension et la qualité de l'argumentation (critère I), la structure du texte de l'élève (critère II) et la maîtrise de la langue (critère III). Chacun des critères comprend des sous-critères. Voir la grille ci-dessous.

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA DISSERTATION CRITIQUE	
CRITÈRE I	COMPREHENSION ET QUALITE DE L'ARGUMENTATION 1 Respect du sujet de rédaction 2 Qualité de l'argumentation 3 Compréhension des textes et intégration de connaissances littéraires
CRITÈRE II	STRUCTURE DU TEXTE DE L'ÉLÈVE 4 Introduction et conclusion 5 Développement
CRITÈRE III	MAITRISE DE LA LANGUE 6 Vocabulaire 7 Syntaxe et ponctuation 8 Orthographe d'usage et orthographe grammaticale

1.5 QUEL EST LE SEUIL DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE UNIFORME?

L'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères. La cote « C » représente un niveau de compétence jugé suffisant. Ainsi, dès qu'une des trois cotes est égale ou inférieure à « D », un verdict d'échec est attribué.

1.6 QUELLE EST LA PÉNALITÉ INFLIGÉE À L'ÉLÈVE DONT LE TEXTE NE COMPORTE PAS LES 900 MOTS EXIGÉS?

Si son texte compte :

- de 700 à 799 mots, l'élève ne peut pas obtenir plus que la cote « B » au sous-critère 2 et le ratio des fautes est établi;
- de 600 à 699 mots, l'élève ne peut pas obtenir plus que la cote « C+ » aux sous-critères 1, 2 et 3 et le ratio des fautes est établi;

- moins de 600 mots, l'élève ne peut obtenir, au maximum, que la cote « D » aux sous-critères 1, 2 et 3; c'est donc un ÉCHEC automatique à l'épreuve.

1.7 EST-CE QUE LES CITATIONS SONT INCLUSES DANS LE CALCUL GLOBAL DES MOTS?

OUI. Elles font partie du texte ; elles viennent appuyer l'argumentation. Cependant, elles doivent être relativement courtes et pertinentes. Une citation abrégée qui n'est pas porteuse de sens ou une citation trop longue peuvent perdre de leur pertinence.

1.8 L'ÉLÈVE PEUT-IL UTILISER DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE?

L'élève peut consulter, au besoin, trois ouvrages de référence sur le code linguistique : grammaire, dictionnaire (unilingue ou bilingue, toutes combinaisons de langues), manuel de conjugaison ou traité de ponctuation. Il doit cependant apporter les siens et il ne lui est pas permis d'emprunter ceux des autres élèves. Ce peut être trois dictionnaires, ou deux dictionnaires et une grammaire ou un manuel de conjugaison ou encore toute autre combinaison des ouvrages permis. Par contre, il lui est interdit à l'élève d'utiliser un dictionnaire électronique, des notes personnelles, des notes de cours, des anthologies de la littérature ou tout autre ouvrage portant sur la rédaction ou sur la présentation de textes.

N.B. *L'Indispensable*, étant un outil de référence propre au Cégep Garneau, n'est pas permis lors de l'épreuve.

1.9 LA FRAUDE EST-ELLE SANCTIONNÉE?

OUI. TOUTE FRAUDE EST SANCTIONNÉE, qu'elle soit constatée à l'étape de la passation même de l'épreuve ou à celle de la correction. Un verdict d'échec est alors inscrit au dossier de l'élève.

2. CONDITIONS DE PASSATION ET OBLIGATION DE RÉUSSIR L'ÉPREUVE

2.1 QUI DOIT PASSER ET RÉUSSIR L'ÉPREUVE UNIFORME?

Depuis le 1^{er} janvier 1998, l'élève inscrit à un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en vertu du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)* doit réussir l'épreuve uniforme pour obtenir un DEC.

2.2 QUELLE EST LA CONDITION D'ADMISSIBILITÉ À L'ÉPREUVE UNIFORME?

L'élève doit avoir réussi deux des trois cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature et être en voie de terminer le troisième au moment de l'inscription à l'épreuve. Toutefois, l'élève qui a un cheminement différent peut être admissible à l'épreuve après étude de son dossier par son collègue.

2.3 EST-CE QUE LES PERSONNES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS PEUVENT BÉNÉFICIER DE MESURES SPÉCIALES LORS DE LA PASSATION DE L'ÉPREUVE UNIFORME ?

De façon générale, les demandes de mesures spéciales ont pour but d'offrir à l'élève, lorsqu'il passe l'épreuve uniforme, un encadrement similaire à celui dont il a bénéficié durant ses études. À cette fin, l'élève doit s'adresser au responsable de l'épreuve uniforme de son établissement, qui se chargera d'effectuer la demande auprès du Ministère, à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

2.4 QUELS ÉLÈVES PEUVENT BÉNÉFICIER DE MESURES SPÉCIALES ?

Les personnes ayant un handicap, c'est-à-dire une incapacité auditive, une incapacité motrice, neurologique ou organique, une incapacité visuelle, des troubles d'apprentissage, des troubles de santé mentale ou des troubles envahissants du développement peuvent bénéficier de mesures spéciales. Les autochtones et les allophones ayant fait leurs études secondaires dans une autre langue autre que le français ou l'anglais peuvent également bénéficier de telles mesures. Toutes les demandes doivent être faites par la personne responsable de l'épreuve, dans l'établissement fréquenté par l'élève, et être accompagnées de preuves ou d'évaluations pertinentes. De plus, le formulaire doit être signé par l'élève.

2.5 À QUELLE ÉPREUVE UNIFORME DOIT SE SOUMETTRE L'ÉLÈVE QUI PASSE DU SECTEUR ANGLOPHONE AU SECTEUR FRANCOPHONE, OU L'INVERSE?

L'épreuve uniforme est liée à la langue d'enseignement et non à la langue maternelle. L'élève qui passe d'un secteur à l'autre et qui a suivi et réussi au moins un cours de la formation générale commune en langue d'enseignement et littérature dans une langue donnée (anglais ou français)

* Le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), en vigueur depuis le 25 août 1993, remplace le Règlement sur le régime pédagogique du collégial (RRPC) adopté en 1984.

L'élève admis dans un programme en vertu du Règlement sur le régime pédagogique du collégial (RRPC) et maintenu dans ce programme jusqu'à la fin de ses études n'a pas à réussir l'épreuve.

et qui a été inscrit à l'équivalent d'une session de cours à temps plein (au moins 4 cours ou un minimum de 180 périodes d'enseignement) dans cette même langue, a la possibilité de passer l'épreuve uniforme dans cette langue. L'établissement d'enseignement collégial déterminera, de concert avec l'élève, quelle épreuve il passera.

Par ailleurs, l'élève qui passe d'un secteur à l'autre (anglophone ou francophone) n'a pas à faire l'épreuve de nouveau s'il l'a déjà réussie une première fois.

2.6 L'ÉLÈVE PEUT-IL DEMANDER À SON ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL DE REPORTER SON INSCRIPTION À L'ÉPREUVE UNIFORME?

OUI. L'élève peut faire cette demande auprès de la personne responsable de l'administration de l'épreuve uniforme dans son établissement d'enseignement collégial.

2.7 L'ÉLÈVE QUI A ÉCHOUÉ À L'ÉPREUVE UNIFORME PEUT-IL SE PRÉSENTER À UNE REPRISE?

OUI. L'élève peut passer de nouveau l'épreuve uniforme, au cours d'un trimestre ultérieur, à savoir : en décembre, en mai ou en août.

Un élève a le droit de se présenter à l'épreuve uniforme tant qu'il ne l'a pas réussie.

2.8 L'ÉLÈVE QUI A DÉJÀ RÉUSSI L'ÉPREUVE UNIFORME PEUT-IL DEMANDER À SON ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL DE LA PASSER DE NOUVEAU?

NON. L'élève qui a déjà réussi l'épreuve uniforme ne peut la passer de nouveau.

2.9 UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL PEUT-IL DISPENSER L'ÉLÈVE DE L'OBLIGATION DE RÉUSSIR L'ÉPREUVE UNIFORME?

NON. Un établissement d'enseignement collégial ne peut pas dispenser l'élève de l'obligation de passer l'épreuve imposée par le ministre de l'Enseignement supérieur. En vertu de l'article 21 du RREC, un établissement peut seulement accorder une dispense de cours.

2.10 L'ÉLÈVE PEUT-IL PASSER L'ÉPREUVE UNIFORME DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL AUTRE QUE LE SIEN?

OUI. Dans des circonstances exceptionnelles, l'élève peut passer l'épreuve uniforme dans un autre établissement d'enseignement collégial, alors appelé « centre de passation ». L'élève doit cependant s'inscrire dans son propre établissement et lui indiquer dans quel centre de passation il désire passer l'épreuve.

Toutefois, l'épreuve uniforme étant prévue au calendrier scolaire, on ne peut considérer comme une circonstance exceptionnelle le fait d'avoir terminé ses cours et de vouloir par conséquent quitter plus tôt son établissement d'enseignement.

2.11 EST-CE QUE LA RÉUSSITE DU « TEST DE FRANÇAIS » EN VIGUEUR DE 1992 À 1997 POUR L'ADMISSION À L'UNIVERSITÉ DISPENSE L'ÉLÈVE DE LA RÉUSSITE À L'ÉPREUVE UNIFORME POUR L'OBTENTION DU DEC?

NON. La réussite au « test de français » pour l'admission à l'université ne peut en aucun cas servir d'équivalence ou de substitution à celle de l'épreuve uniforme pour l'obtention du DEC.

3. ADMISSION À L'UNIVERSITÉ

LES UNIVERSITÉS ONT-ELLES ACCÈS AUX RÉSULTATS DES ÉLÈVES QUI ONT FAIT UNE DEMANDE D'ADMISSION?

OUI. Les universités ont accès au verdict « réussite » ou « échec » et à la cote obtenue à chacun des trois critères. Cependant, elles n'ont pas accès aux résultats obtenus aux sous-critères. Certaines facultés peuvent toutefois demander aux élèves de leur fournir les détails des résultats qu'ils ont obtenus afin d'analyser leur demande d'admission.

4. RÉSULTATS ET SUITES

4.1 LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ÉPREUVE UNIFORME SONT-ILS CONNUS DE L'ÉLÈVE?

OUI. L'élève reçoit, par l'entremise de l'établissement d'enseignement collégial, un *Relevé des résultats* préparé par le ministère de l'Enseignement supérieur. De plus, depuis le trimestre d'hiver 1998, le verdict (réussite ou échec) figure sur le bulletin de l'élève.

N.B. : Le Ministère ne communique pas directement à l'élève les résultats qu'il a obtenus à l'épreuve uniforme.

4.2 L'ÉLÈVE PEUT-IL DEMANDER UNE RÉVISION DE SON RÉSULTAT?

OUI. L'élève doit adresser par écrit sa demande de révision au ministère de l'Enseignement supérieur. Des renseignements sur la procédure *Demande de révision de notes* figurent **au verso du Relevé des résultats**.

Pour couvrir les frais de révision, l'élève doit joindre à sa demande un mandat-poste ou un chèque certifié libellé au nom du ministre des Finances au montant applicable. Si la révision change le verdict de **façon positive**, le mandat-poste ou le chèque certifié est retourné à l'élève. Si le verdict d'échec **est maintenu**, l'élève reçoit automatiquement une copie de son examen.

Pour plus de détails, visitez le site du ministère de l'Enseignement supérieur.

Il est important de noter que le verdict de la révision de note est final.

4.3 L'ÉLÈVE PEUT-IL OBTENIR UNE COPIE* DE SON TEXTE CORRIGÉ?

OUI. L'élève doit adresser par écrit sa demande de copie de l'examen au ministère de l'Enseignement supérieur. Pour ce faire, il doit suivre la procédure *Demande d'accès à la copie* indiquée **au verso du Relevé des résultats**. La demande doit obligatoirement contenir tous les renseignements nécessaires.

Avec la copie de son examen, l'élève reçoit un document expliquant clairement les cotes qui lui ont été attribuées, mais le Ministère ne fournit aucune explication supplémentaire à ce sujet. Cependant, l'élève peut s'adresser au **personnel enseignant ou au personnel du centre d'aide de son établissement d'enseignement collégial**.

N.B. : Les cahiers des élèves sont détruits deux ans après la passation d'une épreuve uniforme.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Y A-T-IL UNE FAÇON D'OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ÉPREUVE UNIFORME?

L'élève peut obtenir de l'information en s'adressant à son collègue.

OUI. Il existe des sites Internet sur le sujet, notamment celui du ministère de l'Enseignement supérieur <http://www.education.gouv.qc.ca/contenus-communs/enseignement-superieur/epreuve-uniforme-de-francais/> et celui du Centre collégial de développement de matériel didactique, www.ccdmd.qc.ca, onglets « Favoris » « Amélioration du français » et « Épreuve uniforme ».

Divers ouvrages peuvent s'avérer fort utiles également :

- BERGER, Richard, Diane DÉRY et Jean-Pierre DUFRESNE. *L'épreuve uniforme de français : pour réussir sa dissertation critique*, 2^e édition, Montréal, Groupe Beauchemin, 2005, 240 p.
- FOURNIER, Georges-Vincent. *Face à l'épreuve : les outils, les œuvres*, Montréal, HMH, Nouvelle édition 2000, 168 p.
- GARNEAU, Jacques. *Pour réussir l'épreuve uniforme de français*, Québec, Éditions du Trécaré, 1997, 107 p.
- LAFERRIÈRE, André. *Vers l'épreuve uniforme de français : comme une visite guidée*, Montréal, Modulo, 2001, 160 p.

* Toute personne qui demande accès à sa copie est soumise à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

2. L'Épreuve de langue d'enseignement et littérature Grille d'évaluation de la dissertation critique

A. La compréhension et la qualité de l'argumentation

Sous-critères*

1. L'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction.
2. L'élève développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves pertinentes puisées dans les textes proposés.
3. L'élève fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement et il sait intégrer de façon appropriée dans son texte des connaissances littéraires.

B. La structure du texte

4. L'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes.
5. L'élève construit un développement cohérent et des paragraphes organisés logiquement.

C. La maîtrise de la langue

6. L'élève emploie des termes précis et variés.
7. L'élève construit des phrases correctes et place adéquatement les signes de ponctuation.**
8. L'élève observe l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale.***

* Les sous-critères 1 à 6 sont évalués à l'aide d'une échelle d'appréciation comptant sept niveaux :

Très bien	Bien	Assez bien	Suffisant	Insuffisant	Médiocre	Nul
A	B	C+	C	D	E	F

Cependant, la cote obtenue au sous-critère 6 est traduite en nombre de fautes selon les valeurs suivantes : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10. Le nombre obtenu est ensuite additionné au nombre de fautes des sous-critères 7 et 8. Le nombre total de fautes obtenues au critère *Maîtrise de la langue* est finalement traduit en cote globale.

** Les fautes de syntaxe et de ponctuation sont relevées et additionnées. Les fautes de ponctuation valent une demi-faute.

*** Les fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale sont relevées et additionnées.

Si vous désirez en savoir davantage sur le contenu des sous-critères 7 et 8 liés à la maîtrise de la langue, consultez le site Internet du CCDMD : www.ccdmd.qc.ca/fr

3. Les différents types de sujet du Ministère

1. Les sujets où il y a deux auteurs.

Exemple 1

Le regard que portent les enfants sur le monde des adultes est commun aux textes de Sylvain Trudel et d'Anne Hébert et à d'autres oeuvres littéraires. Critiquez.

Textes : Extrait de *Le Torrent* d'Anne Hébert.

Extrait de *Le Souffle de l'Harmattan* de Sylvain Trudel.

Exemple 2

Est-il juste de dire que, dans les deux extraits, les auteurs ridiculisent surtout les patients?

Textes : Extrait de *Le Malade imaginaire* de Molière.

Extrait de *Knock* de Jules Romains.

Exemple 3

La chevelure engendre des effets qui se traduisent de la même façon chez Baudelaire et chez Maupassant.

Textes : Extrait de *Un hémisphère dans une chevelure* de Charles Baudelaire

Extrait de *La chevelure* de Guy de Maupassant.

2. Les sujets où il y a un seul auteur.

Exemple 1

Dans cette nouvelle, l'auteure rend le fils responsable du conflit avec le père. Discutez.

Texte : Extrait de *Le Colis de Kyoto* d'Aude.

Exemple 2

La vie cruelle : tel est le message que Maupassant livre au lecteur dans le conte *Aux champs*.

Texte : Extrait de *Aux champs* de Guy de Maupassant.

Exemple 3

Peut-on affirmer que, dans l'extrait de *Au retour des oies blanches*, la mère et la fille sont victimes du destin.

Texte : Extrait de *Au retour des oies blanches* de Marcel Dubé.

3. Les sujets à partir d'un principe, d'une théorie ou d'un courant littéraire.

Exemple 1

« Le réaliste, s'il est un artiste, cherchera non pas à nous donner la photographie de la vie, mais à nous donner la vision plus complète, plus saisissante, plus probante que la réalité même. » (Préface de *Pierre et Jean* de Guy de Maupassant)

Discutez l'affirmation de Maupassant à l'aide principalement du texte de Zola ci-joint et d'oeuvres que vous connaissez.

Texte : Extrait de *Le Ventre de Paris* d'Émile Zola.

Exemple 2

Peut-on dire que le rôle du poète décrit par Victor Hugo dans « La Fonction du poète » est partagé par Yves Préfontaine dans « Peuple inhabité » et par d'autres poètes?

Textes : Extrait de *Peuple inhabité* de Yves Préfontaine.

Extrait de *La Fonction du poète* de Victor Hugo.

Exemple 3

Jugez-vous que les extraits proposés d'Albert Laberge et de Félix-Antoine Savard décrivent la vie paysanne de façon réaliste? Pour répondre à cette question, vous devrez tenir compte du contenu et de la forme des textes de ces deux auteurs.

Textes : D'Albert Laberge et de Félix-Antoine Savard.

4. Stratégie de rédaction, de révision et de gestion du temps

L'Épreuve uniforme de langue-dure quatre heures trente. Il est important de bien utiliser le temps disponible et de répartir judicieusement les diverses tâches.

1. La gestion du temps

Voici des propositions de répartition du temps alloué selon l'approche choisie :

SANS BROUILLON	AVEC BROUILLON
Préparation à la rédaction	Préparation à la rédaction
1. Choix et analyse du sujet 30 min <ul style="list-style-type: none"> . Lecture des questions et des textes . Choix du sujet . Analyse du sujet et vérification de la compréhension du sujet 	1. Choix et analyse du sujet 30 min <ul style="list-style-type: none"> . Lecture des questions et des textes . Choix du sujet . Analyse du sujet et vérification de la compréhension du sujet
2. Élaboration des idées et plan 1 h <ul style="list-style-type: none"> . Analyse détaillée de la question . Lecture approfondie des textes . Réflexion et rédaction de notes . Organisation des idées . Sélection des exemples et des citations . Établissement du plan détaillé 	2. Élaboration des idées et plan 30 min <ul style="list-style-type: none"> . Analyse détaillée de la question . Lecture approfondie des textes . Réflexion et rédaction de notes . Organisation des idées . Sélection des exemples et des citations . Établissement du plan détaillé
Rédaction	Rédaction du brouillon
3. Rédaction 2 h <ul style="list-style-type: none"> . Introduction . Développement . Conclusion 	3. Rédaction 1 h 30 <ul style="list-style-type: none"> . Introduction . Développement . Conclusion
Révision	Correction du brouillon
4. Première révision 30 min <ul style="list-style-type: none"> . Vérification de l'organisation du texte et relecture de l'introduction . Correction de la langue 	4. Correction du brouillon 30 min <ul style="list-style-type: none"> . Vérification de l'organisation du texte et relecture de l'introduction . Correction de la langue
5. Révision finale 30 min	Transcription au propre
	5. Transcription du brouillon 1 h
	Révision
	6. Révision de la copie finale 30 min

2. La préparation et la rédaction (à partir d'une gestion du temps sans brouillon, page précédente 9)

Vous devez accorder une place suffisante à chacune des trois étapes du processus de rédaction : préparation, rédaction et révision. Une préparation incomplète peut entraîner l'échec; par exemple, à cause d'une mauvaise analyse du sujet de rédaction. Cependant, nous savons que plusieurs élèves ont échoué à l'*Épreuve uniforme de langue* parce qu'ils ou elles n'ont pas eu le temps d'effectuer une révision complète de leur texte. C'est pourquoi il est essentiel de planifier le processus de rédaction en fonction de cette étape ultime. Souvent, les lacunes de l'étape de révision ont entraîné des échecs aux sous-critères 6 et 7 (maîtrise de la langue, p. 7 de ce document).

Étapes 2.1 à 2.5 : 30 minutes

Comment choisir son sujet et le préparer adéquatement avant l'étape de rédaction finale.

2.1. Lisez rapidement les trois sujets présentés et les textes qui les accompagnent.

2.2. Modifiez les trois sujets présentés. (De quel type de sujets s'agit-il?)

Est-ce qu'on vous demande :

- **de comparer** : (En général, il y a 2 auteurs et l'on vous demande si le thème ou le symbole présent dans les deux extraits a une seule et même signification ou revêt une seule et même symbolique, etc.)

exemples : Dans les poèmes « Le lac » et « Le Pont Mirabeau », les auteurs traitent-ils du thème de l'amour de la même façon?

Textes : Un poème d'Alphonse Lamartine, « Le lac » et un poème de Guillaume Apollinaire, « Le Pont Mirabeau ».

La chevelure engendre des effets qui se traduisent de la même façon chez Baudelaire et chez Maupassant. Discutez.

Textes : « Un hémisphère dans une chevelure » de Charles Baudelaire et un extrait de « La chevelure » de Guy de Maupassant.

- **de commenter** : (Habituellement, il n'y a qu'un auteur et l'on vous demande si les personnages, les événements ou certains thèmes du seul extrait présenté sont justifiés)

exemples : Dans cette nouvelle, l'auteure rend le fils responsable du conflit avec le père. Discutez.

Texte : La nouvelle « Le colis de Kyoto » d'Aude.

Peut-on affirmer que, dans l'extrait de *Au retour des oies blanches*, la mère et la fille sont victimes du destin?

Texte : Un extrait de *Au retour des oies blanches* de Marcel Dubé.

- **d'interpréter** : (Il y a un ou deux auteurs. Ce sont des sujets qui partent d'un principe, d'une théorie ou d'un courant littéraire. On vous demande alors de critiquer ce principe, cette théorie ou ce courant littéraire dans un texte qui s'en rapproche ou s'en détache. Il faut donc ici expliquer le principe ou la théorie avant de critiquer l'extrait présenté.)

exemples : « Le réaliste, s'il est un artiste, cherchera non pas à nous donner la photographie de la vie, mais à nous donner la vision plus complète, plus saisissante, plus probante que la réalité même. » (Préface de *Pierre et Jean* de Guy de Maupassant)

Texte : Extrait de *Le Ventre de Paris* d'Émile Zola.

« [...] la langue jouale n'est qu'une langue infirme, trahissant l'échec, la déroute et la misère d'être. » Jean-Paul Fillion. (*Le premier côté du monde*, p. 61)

Cette affirmation de Jean-Paul Fillion s'applique-t-elle à cet extrait de *En pièces détachées* de Michel Tremblay?

Texte : *En pièces détachées* de Michel Tremblay.

2.3. Après avoir cerné les types de sujets présentés, choisissez celui avec lequel vous êtes les plus à l'aise et dont vous comprenez le mieux les textes.

2.4. Demandez-vous ensuite si vous pouvez y rattacher des courants littéraires, des auteurs que vous avez étudiés dans les cours 101 - 102 - 103.

De toute façon, n'oubliez pas ici de vous servir du **dictionnaire des noms propres** pour aller chercher des connaissances littéraires que vous intégrerez dans l'une ou l'autre partie de votre dissertation. (Voir les modules 198 A et B)

Prenez en note toutes ces informations. Elles vous serviront pour la rédaction du plan.

- 2.5 Allez chercher ensuite dans le **dictionnaire des noms communs** les mots clés du sujet afin de les comprendre clairement, afin de découvrir quelques idées intéressantes qui pourront vous servir pour l'argumentation. Prenez en note les synonymes des mots clés afin de varier le vocabulaire que vous utiliserez pour traiter du sujet.

Nous conseillons fortement d'utiliser les dictionnaires *Le Robert* 1 et 2 pour les points 1.4 et 1.5. Ils sont plus documentés que le *Larousse*.

Étapes 2.6 à 2.8 : 60 minutes

- 2.6 Face au sujet choisi, vous devrez maintenant prendre position. N'oubliez pas qu'il y a trois thèses possibles.
- A. Vous pouvez adopter la position de défense, c'est-à-dire que vous êtes entièrement d'accord avec l'affirmation qui vous est présentée. (Thèse du oui)
 - B. Vous pouvez adopter la position contraire, c'est-à-dire celle de réfutation. Vous êtes contre l'affirmation présentée. (Thèse du non)
 - C. Vous pouvez aussi adopter la position nuancée, c'est-à-dire que vous pouvez répondre par l'affirmative pour certains aspects et par la négative pour d'autres aspects de la question. (Thèse nuancée)

Vous devez ici adopter une des trois positions et ne pas oublier de conserver ce point de vue tout au long de votre dissertation. On doit, par votre style, sentir que vous avez pris position et que vous la maintenez du début jusqu'à la fin de votre argumentation.

- 2.7 Il est maintenant temps de relire le ou les textes proposés. Soulignez les phrases qui serviront de preuves (citations). Faites un rapide remue-méninge. Commentez les textes en fonction de votre position.
- 2.8 L'étape suivante consiste à mettre de l'ordre dans vos idées en fonction de la position choisie (Cette étape est souvent escamotée par l'élève. Il passe trop vite à la rédaction du texte...). Afin d'économiser du temps et de vous éviter de rédiger un brouillon, vous devriez ici faire **votre plan détaillé**, c'est-à-dire mettre de l'ordre dans votre remue-méninges.

En quoi consiste un plan détaillé?

Introduction (75 mots)

- **sujet amené** : Faites en sorte qu'il soit littéraire. Évoquez une idée, un courant qui se rattache à votre sujet sans utiliser un des termes ou une des idées du sujet posé. (Le Dictionnaire des noms propres est fort utile à ce niveau) (Voir les modules 198 A et B)
- **sujet posé** : Reprenez, en vos propres termes, l'énoncé de la question posée.

Faites ressortir votre position. C'est ici qu'apparaît l'idée directrice de votre dissertation et le point de vue que vous allez défendre.
- **sujet divisé** : Énoncez chacun des points de votre argumentation dans un ordre logique que vous suivrez dans votre développement.

Développement (750 mots)

On vous demande ici une rédaction de 750 mots. Votre argumentation devrait donc ici se limiter à environ trois paragraphes. Dépasser le nombre de mots prescrits pourrait vous pénaliser en français écrit.

Chaque paragraphe devrait être composé de :

- **idée énoncée** : C'est le point de départ de l'argumentation. Elle est liée au sujet posé et y répond clairement en montrant le point de vue soutenu.
- **deux preuves** : Un minimum de deux preuves pour chaque paragraphe sont essentielles.

- (ou illustrations)** 1^{re} preuve : une citation
 2^e preuve : une preuve de type formelle (figures de style, champ lexical, etc.) ou de connaissances littéraires ou une autre citation*
- **avec explications** : Chacune de ces preuves doit être expliquée en fonction de la thèse soutenue. C'est l'argumentation en tant que telle ou, si vous préférez, ce sont les explications. Ces explications (ou l'analyse des illustrations) peut précéder ou/et suivre chacune des preuves.
 - **mini-conclusion** : Il s'agit ici de clore le raisonnement.
 - **transition** : Si le développement continue.
 - Faire en sorte que, durant le développement, vous utilisiez à deux ou trois reprises des preuves formelles ou des connaissances littéraires. (Voir modules 198 A et B)

Conclusion (75 mots)

Elle est très importante. Ne la négligez pas. C'est ici que vous devrez convaincre le correcteur que vous avez répondu à la question posée et que vous l'avez critiquée ou discutée.

La conclusion est composée :

- **du sujet rappelé** : Rappelez la question soulevée dans le sujet posé (introduction).
- **de la synthèse** : Reprenez brièvement chacune des conclusions ou synthèses des paragraphes du développement.

Montrez comment ces points confirment la position soutenue face au sujet posé.
- **de l'ouverture** : Ouvrez votre propos sur des arguments que vous n'avez pas utilisés dans votre développement.

C'est le moment d'utiliser vos connaissances générales et de comparer le texte à d'autres oeuvres ou à un courant littéraire auquel il se rattache. (Voir modules 198 A et B)

Étapes 2.9 : 120 minutes

2.9 Rédigez soigneusement votre dissertation critique en suivant le plan détaillé. Vous ne faites donc pas de brouillon. N'oubliez pas votre liquide correcteur. Il sera très important pour la révision.

Étapes 2.10 : 60 minutes

2.10 Révision linguistique. (Voir page suivante)

Recommandations des superviseurs à l'élève qui se présente à l'Épreuve uniforme :

1. Lire les extraits et **choisir le sujet** avec lequel l'élève se sent à l'aise.
2. **Relire** la question et les textes rattachés au sujet retenu.
3. Éviter de rédiger sans avoir d'abord conçu un **plan détaillé** orienté selon la question à développer.
4. Prendre **une position claire** et la défendre de façon rigoureuse.
5. Choisir les passages du texte qui serviront de **preuves** aux affirmations énoncées.
6. **Expliquer** pourquoi la preuve retenue s'applique à la position défendue.
7. Utiliser la terminologie propre à la littérature. Intégrer habilement ses connaissances **littéraires**.
8. Accorder une attention particulière à la **langue** puisque la majorité des échecs lui sont imputables. Un petit truc : relire le texte en commençant par la fin, de phrase en phrase. En relisant de cette façon, l'élève est davantage sensible à l'aspect normatif.

Vous trouverez des exemples de dissertation dans les volumes suivants que vous pouvez consulter au CAF :

- Berger, Richard et ass. *L'épreuve uniforme de français - Pour réussir sa dissertation critique*, Laval, Éd. Beauchemin, 1998, 222 pages.
- Fournier, Georges-Vincent. *Face à l'épreuve - Les outils - les oeuvres*. Ville Lasalle, Éd. HMM, 1998, 126 pages.
- Garneau, Jacques. *Pour réussir - L'épreuve uniforme de français - La dissertation critique*, St-Laurent, Éd. Trécarré, 1997.

3. La révision linguistique

Un grand principe doit régir la révision de votre texte : le cerveau n'est efficace que si on lui propose **une tâche à la fois**. De la même façon que vous ne pouvez espérer produire du génie si vous tentez de rédiger un travail scolaire alors que vous discutez au téléphone et que vous gardez l'oreille ouverte à une émission de télévision, vous ne pouvez pas demander à votre cerveau de vérifier en même temps tous les aspects du code (orthographe d'usage, orthographe grammaticale, vocabulaire, syntaxe et ponctuation) à l'occasion d'une ou de deux relectures du texte et espérer qu'il donne son plein rendement. Le résultat sera **médiocre**.

Essentiellement, vous devez procéder à **six (6) relectures**, dans l'ordre proposé :

- Étape 1 : les homophones
- Étape 2 : les accords
- Étape 3 : l'orthographe d'usage
- Étape 4 : le vocabulaire
- Étape 5 : la syntaxe
- Étape 6 : la ponctuation

Avant même d'expliquer ces étapes, il faut préciser qu'une certaine préparation est essentielle. L'Apostrophe peut vous être très utile à ce stade du processus, notamment grâce à son atelier *La méthode de révision de textes – voir ses fautes et les corriger*.

PRÉALABLES

1. Les homophones

Voici une liste des homophones qui créent le plus souvent de la difficulté :

a/à	er/é/ez/ai	quelque/quel que
on/ont	peu/peut/peux	peut être/peut-être
ou/où	tout/tous/toute/toutes	is/i/it/ie/ies
ses/ces/c'est/s'est	quel/quelle/qu'elle	us/u/ut/ue/ues
		la/l'a/là

Identifier ceux que vous ne maîtrisez pas. Rendez-vous au CAF où on pourra vous offrir de la documentation pertinente (théorie, trucs, exercices, corrigés) au sujet de ces homophones. Il est important de procéder à la démarche préalable au CAF afin que vous soyez en mesure de comprendre et de corriger vos erreurs.

2. Les accords

Les mots susceptibles de s'accorder sont :

- les noms
- les adjectifs
- les verbes
- les participes passés
- les pronoms

Les erreurs les plus courantes touchent **l'accord du nom sans déterminant** (CAF - module 133), la confusion entre le verbe conjugué et le participe passé (CAF - modules 111 - 112 - 114 - 115 ou 117 - 118 - 119), l'accord du verbe et sa conjugaison (CAF - module 141).

Aussi, souvent, les erreurs relèvent davantage d'une mauvaise stratégie de révision : un « s » manquant, un « nt » oublié. La méthode par étapes proposée ici devrait éliminer un grand nombre de ces erreurs.

3. La ponctuation

La virgule peut être qualifiée de « mouton noir » de la ponctuation. Afin de mieux comprendre son rôle dans le système linguistique, voyez les modules 100A - 100B - 100C au CAF, pour un aperçu rapide de son usage. Pour avoir le portrait entier, vous pouvez consulter le module 100, publié dans ***L'Indispensable***. Vous y trouverez aussi des exercices avec corrigés.

La ponctuation dans la citation devrait aussi être revue. ***L'Indispensable*** offre une section à ce sujet.

Recommandations

Une dissertation critique est un texte argumentatif s'appuyant sur des faits; il ne s'agit pas d'un texte expressif. Ainsi, vous éviterez les points d'exclamation !!!.

De plus, il s'agit d'un travail scolaire : vous devez faire la preuve de vos connaissances, être exhaustif. Ainsi, vous éviterez les **points de suspension** ... et les **etc.** qui laissent le lecteur ou la lectrice compléter vos idées.

4. La syntaxe

Voir le module 197 au CAF où on a répertorié les principales erreurs de syntaxe.

MÉTHODE DE RÉVISION

Recommandations

1. Apportez un crayon de plomb et une gomme à effacer afin d'annoter votre propre et, par la suite, d'effacer les marques de révision.
2. ***L'aide-mémoire grammatical*** de Michel Therrien constitue un excellent ouvrage de références grammaticales. On y trouve les homophones, les règles d'accord, de ponctuation, d'orthographe d'usage, les principes de syntaxe et les conjugaisons.
3. Il serait bon d'appliquer cette méthode à d'autres textes scolaires avant le jour « fatal » : vous serez beaucoup plus efficace lors de l'examen.

Étape 1 : les homophones

1. À partir de votre liste personnelle d'homophones, balayez votre texte des yeux et repérez tous les cas qui vous posent un problème. Encadrez-les : on peux voir ce que...
2. Lorsque tous ces cas sont encadrés, retournez au début de votre copie et corrigez les erreurs selon les règles ou trucs que vous avez appris ou en consultant vos ouvrages de référence.

Étape 2 : les accords

1. Procédez phrase par phrase. Vérifiez rapidement l'accord de tous les mots susceptibles de s'accorder. Attention aux verbes : l'accord avec le sujet et sa conjugaison; la terminaison du participe passé.

Étape 3 : l'orthographe d'usage

1. Balayez le texte et encerclez tous les mots qui soulèvent un doute dans votre esprit quant à leur orthographe. Autrement dit, si on vous demandait d'identifier les erreurs les plus probables, quels mots encercleriez-vous?
2. Lorsque tous ces mots sont encadrés, procédez à la vérification de l'orthographe au dictionnaire.
3. Vérifiez l'écriture des accents : assurez-vous que les accents aigus, graves et circonflexes sont facilement identifiables.

Étape 4 : le vocabulaire

1. Repérez les mots utilisés plus de deux fois dans le même paragraphe et remplacez les répétitions par des pronoms correspondants ou par des expressions synonymes.
2. Identifiez les expressions dont vous êtes incertain-e du sens et vérifiez au dictionnaire.

Étape 5 : la syntaxe

1. Vérifiez si toutes les phrases sont complètes : on repère au moins un verbe conjugué par phrase; les propositions subordonnées (introduites par un pronom relatif ou une conjonction de subordination) sont toujours accompagnées d'une proposition principale.
2. Repérez toutes les négations et assurez-vous qu'elles contiennent l'adverbe « ne ».
3. Repérez tous les « si » suivis d'un verbe avec une terminaison en ais, ait, aient. Assurez-vous que ce premier verbe est à l'imparfait et pas au mode conditionnel.
4. Repérez les « que » :
 - s'ils sont des pronoms relatifs, vérifiez si le « dont » n'est pas plus approprié ;
 - s'il s'agit de conjonctions composées (« parce que », « étant donné que »), assurez-vous que cette forme de conjonction existe.
5. Vérifiez l'emploi des auxiliaires « être » et « avoir ». Les avez-vous confondus?
6. Vérifiez l'usage des prépositions après le verbe (ex. : attendre **sur** un feu rouge). En cherchant au mot clé « feu » au dictionnaire, parmi les exemples d'usage, on trouve « attendre **à** un feu de circulation ».

Étape 6 : la ponctuation

1. Procédez phrase par phrase.
2. Identifiez les verbes conjugués. À chaque verbe conjugué correspond une phrase syntaxique.
3. Procédez à l'analyse de chaque phrase et insérez la virgule selon les règles vues préalablement.
4. Vérifiez la ponctuation entre les phrases selon les règles vues préalablement.
5. Assurez-vous que vos phrases interrogatives se terminent par un point d'interrogation.

Quelques semaines avant l'épreuve

Afin d'éviter le stress qu'occasionnent les nombreuses révisions de la fin du trimestre, voici quelques suggestions :

- Faire un survol du matériel qu'on a conservé : plans d'études, anthologies, manuels, notes de cours, etc.
- Vérifier dans les ouvrages de consultation choisis pour passer l'épreuve où se trouvent les parties les plus utiles : tableaux des conjugaisons, règles de grammaire, tableau des homophones, etc.
- Consulter une personne-ressource (enseignante ou enseignant, élève, amie ou ami) pour répondre aux questions ou dissiper les doutes (le CAF offre deux ateliers préparatoires à l'Épreuve uniforme de langue; surveillez la publicité à cet effet).

Quelques jours avant l'épreuve

- Ne pas attendre la veille pour revoir, si ce n'est pas déjà fait, des notions littéraires (figures de style, caractéristiques des époques et des courants littéraires auxquels ils correspondent, etc.) et des notions grammaticales qu'on maîtrise moins bien.
- Prévoir le matériel nécessaire pour passer l'épreuve : dictionnaire, grammaire, manuel de conjugaison, crayons, marqueurs, gommes à effacer, correcteur liquide, montre (pour évaluer le temps de l'épreuve qui dure 4 heures 30 minutes) et, au besoin, une calculatrice pour totaliser le nombre de mots de la dissertation.

Au moment de l'épreuve

- Le temps alloué ne vous permet pas de rédiger un brouillon détaillé (à moins que vous soyez rapide et efficace dans la gestion de votre temps). Nous vous conseillons plutôt de réaliser un plan détaillé qui servira de brouillon et, par la suite, de rédiger directement le travail au propre. Vous aurez ainsi beaucoup plus de temps à consacrer à la correction du français écrit (principale cause d'échec au Cégep Garneau). N'oubliez pas votre liquide correcteur.
- Préparer un PLAN détaillé est donc très important, compte tenu du temps alloué à l'EUF.
- Apportez un dictionnaire des noms propres (*Le Robert* est de beaucoup supérieur au *Larousse* pour les informations littéraires qu'il donne). La section des noms propres aide aux connaissances littéraires (critère 3 : un des plus faibles dans la compréhension et la qualité de l'argumentation). Pour vous aider à améliorer ce critère, voir les modules 198 A et B de ce document.
- Bannissez les première et deuxième personnes du singulier (pas de « je », jamais de « tu »). Privilégiez le ton impersonnel (3^e personne), ce qui vous aidera à conserver le caractère objectif de la dissertation.
- Rédigez près de 900 mots. Ne dépassez pas cette limite, car cela pourrait vous pénaliser en français écrit (voir critère C). N'oubliez pas que les mots d'une citation font partie du calcul des 900 mots (contrairement à la politique du Département de Lettres). Variez vos illustrations, car de trop nombreuses et longues citations diminuent votre pouvoir argumentatif. Vous serez pénalisé au critère A si vous faites moins de 800 mots.
- Accordez au moins 30 minutes à la correction du français écrit, 60 minutes si vous avez des difficultés sur ce plan. Rappelez-vous que les 9 % d'échecs à l'EUF au Cégep Garneau relèvent en partie du critère C, la maîtrise de la langue, et viennent souvent d'un manque de temps pour réviser.
- Si un des sujets proposés exige d'aborder à la fois le fond et la forme, distinguez ces deux concepts. Le fond reflète les idées, la forme repose sur le style, les champs lexicaux, la phonétique, etc. Dans tous les autres cas où on ne précise pas ce critère dans le sujet proposé, assurez-vous, dans votre argumentation, qu'au moins un ou deux éléments de preuve concernent la forme.

Questions et réponses

1. Est-il utile de transcrire les preuves dans le plan détaillé?

Transcrire les preuves exige du temps. Il est préférable d'indiquer tout simplement les numéros qui correspondent aux passages repérés dans le plan détaillé ou sur le brouillon. Au moment de la rédaction finale, il suffira de se référer à ces numéros pour transcrire les preuves qui ont été retenues.

2. Que faire quand on constate qu'on a oublié un point du développement?

Il est important d'écrire cette partie du développement et d'indiquer où elle doit s'insérer dans le texte au moyen d'un renvoi (flèche, chiffre, astérisque, etc.).

3. Doit-on remettre le plan qui accompagne la dissertation critique pour qu'il soit corrigé?

Non. Le plan n'est qu'une étape précédant la rédaction de la dissertation.

Nous vous rappelons que le taux de réussite de l'EUF est de 91 % au Cégep Garneau (décembre 2014) et de 80,2 % dans l'ensemble du réseau collégial (mai 2012).

6. Bibliographie sélective

Sur la dissertation :

Berger, Richard et ass. *L'épreuve uniforme de français - Pour réussir sa dissertation critique*, Laval, Éd. Beauchemin, CCDM, 1998, 222 pages.

Cyr, Dominique et Monique Lafortune. Exemple de dissertation commentée par une professeure tiré de *La dissertation critique par l'exemple*, Laval, Éd. Mondia 1996, p. 28 à 54.

Cyr, Dominique et Monique Lafortune. *La dissertation critique par l'exemple*, Laval, Éd. Mondia, 1996, 112 pages.

Fournier, Georges-Vincent. *Face à l'épreuve - Les outils - les oeuvres*, Ville La Salle, Éd. HMH, 1998, 126 pages.

Fournier, Georges-Vincent. *La dissertation*, Montréal, Éd. CEC, 1998, 103 pages.

Garneau, Jacques. *Pour réussir - L'épreuve uniforme de français - La dissertation critique*, St-Laurent, Éd. Trécaré, 1997, 107 pages.

Laferrrière, André. *Vers l'Épreuve uniforme de français – Comme une visite guidée*, Mont-Royal, Éd. Modulo, 2001, 160 pages.

Prpic, Maya. *La dissertation*, Montréal, Éd. Texto HMH, 1998, 93 pages.

Internet : <http://www.ccdmd.qc.ca/html/dyn/fichiers/EUF.pdf>

http://pages.infinet.net/berric/EUF/EUF-Le_ons/euf-le_ons.html

Sur les courants littéraires (anthologies) :

Littérature française :

Calais, Étienne et Doucet, René. *Précis de littérature par genre et par siècle*, Paris, Éd. Magnard, 1996, 207 pages.

Protelet, Hélène et ass. *Mémento de la littérature française*, coll. Profil 128/129, Paris, Éd. Hatier, 1990, 159 pages.

Sabbah, Hélène. *Littérature. Textes et méthode*, Montréal, Éd. HMH, 1996, 448 pages.

Therrien, Céline et ass.. *Anthologie de la littérature d'expression française*, tomes 1 et 2, Montréal, CEC, 1998.

Littérature québécoise :

Cassista, Claude et ass. *Littérature québécoise. Des origines à nos jours. Textes et méthode*, Montréal, Éd. HMH, 1996, 350 pages.

Laurin, Michel. *Anthologie de la littérature québécoise*. Montréal, Éd. CEC, 1996, 320 pages.